



# ACTION SERVICE

Pour un service responsable  
des boissons alcooliques



## ACTION SERVICE EST UN PROGRAMME DE FORMATION QUI VOUS PERMET...

- de mieux servir les clients et d'améliorer l'ambiance de votre établissement ;
- d'assumer vos responsabilités professionnelles ;
- d'apprendre à faire un service responsable des boissons alcooliques ;
- d'éviter les risques de poursuites, de suspension de permis et de fermeture d'établissement ;
- de prévenir les accidents et la violence causés par des personnes en état d'ébriété ;
- de sauver des vies, mais également de sauver votre commerce ou votre emploi.

## ACTION SERVICE EST UN PROGRAMME DE FORMATION SPÉCIALEMENT CONÇU POUR...

- tous les propriétaires et gérants de bars, de brasseries, de tavernes et de restaurants ;
- tous les serveurs de bars, de brasseries, de tavernes et de restaurants ;
- toutes les personnes qui travaillent dans un établissement avec permis d'alcool (portiers, etc.)

## LES CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

- Durée : 4 heures.
- Remise d'une carte d'attestation.
- Groupes de 15 personnes maximum.
- Formation donnée par des formateurs accrédités.



## LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Renseigner les participants sur leurs obligations légales et réglementaires à l'endroit de leurs clients.
- Informer les participants des effets de l'alcool sur la conduite d'un véhicule, la violence dans les établissements et la violence conjugale.
- Apprendre aux participants à déceler les principaux signes d'intoxication.
- Donner des outils aux participants pour empêcher les clients de s'intoxiquer.

## SAVIEZ-VOUS QUE...

- Près d'un conducteur sur trois ayant consommé de l'alcool et impliqué dans un accident de la route sortait d'un établissement licencié.
- Une personne sur deux trouvée coupable d'un crime violent avait bu peu de temps avant de commettre son crime.
- Dans près de 44 % des disputes conjugales avec violence, l'agresseur avait bu.

## LES PARTENAIRES

- Éduc'alcool
- Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Le programme a l'appui de la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec et de l'Association des restaurateurs du Québec.

Pour obtenir plus de renseignements sur ce programme de formation, communiquez avec les Services à l'industrie de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec :

Montréal : **514-282-5115**

Ailleurs au Québec : **1 800 361-5111,**  
**poste 5115**

## ACTION SERVICE

Tout le monde y gagne.

Institut de tourisme  
et d'hôtellerie

Québec 

  
**Éduc'alcool**

*La modération  
a bien meilleur goût.*